

# NEWSLETTER

# PROJET CAMPUS

## INAUGURATION DE LA CAFÉTÉRIA DE L'IUT D'ORSAY



© DE RASILLY - PSUD

Première réalisation du Plan Campus, la nouvelle cafétéria de l'IUT d'Orsay a été inaugurée le 12 octobre dernier en présence du Président de l'Université, des maires de Gif-sur-Yvette et d'Orsay, ainsi que des partenaires de la Fondation de Coopération Scientifique, de l'Établissement public Paris-Saclay et du Commissariat Général à l'Investissement.

«Quand en 1971, l'IUT d'Orsay s'installe dans ses nouveaux locaux sur le plateau du Moulon, le premier café est au Guichet desservi par aucun bus» raconte Nelly Bensimon, Directrice de l'IUT. Sur place, une cafétéria s'improvise avant que sa gestion ne soit confiée au CROUS. Il faudra attendre la fin des années 80 pour que s'installe la cafétéria dans un nouveau bâtiment. Des années plus tard, la cafétéria rénovée constitue la première pierre d'un renouvellement de l'offre de restauration au Moulon.

Financés par l'Agence Nationale pour la Recherche (ANR) à hauteur de 455 000 euros dans le cadre du Plan Campus, les travaux de rénovation ont permis d'adapter les lieux aux besoins croissants de l'IUT, mais aussi de ses voisins. Les études de restauration, menées par l'Établissement public Paris-Saclay et la Fondation de Coopération Scientifique avec les établissements concernés en 2010 ont en effet mis en lumière le déficit en matière d'offre de restauration sur le quartier du Moulon. Les travaux ont permis la transformation de l'ancienne

cafétéria en un espace de restauration rapide et contemporaine, permettant d'une part l'amélioration de l'offre (intégration de plats chauds avec choix plus large et plus équilibré), et d'autre part l'augmentation des capacités (doublement de l'accueil pouvant atteindre plus de 500 passages par jour). L'opération a permis la création d'espaces de vente et la rénovation de la salle, avec un design plus moderne et plus accueillant. Gérée par le CROUS, la cafétéria «Au Plateau» est accessible à tout usager (étudiant et personnel).

Face à l'augmentation des besoins, la rénovation de la cafétéria offre une réponse de proximité pour l'IUT et les établissements voisins. D'autres réalisations viendront compléter cette première étape dans le cadre du campus :

- Un restaurant CROUS d'une capacité de 1000 couverts au sein du futur lieu de vie, dont la livraison est prévue en 2014.
- Un deuxième restaurant sera également intégré au bâtiment de l'Ecole Centrale, arrivée prévue en 2016. D'autres suivront par la suite.



Au Plateau, un nom qui ne s'invente pas !



« Il est fortement symbolique que la première réalisation du Campus Paris-Saclay soit un lieu destiné aux étudiants et aux personnels »

Jacques Bittoun,  
Président de l'Université Paris-Sud.

### L'avis des étudiants et personnels

« Le lieu est plutôt sympa, ça fait un peu plus moderne. On peut s'installer et travailler tranquillement à l'étage avec nos PC ».  
Franck, étudiant en 1<sup>ère</sup> année de mesure physique.

« Au niveau du design c'est super, mais il n'y a plus de frites ! »  
Bastien, étudiant en 2<sup>e</sup> année d'informatique

« La Cafét' est jolie, mais pour le moment les micro-ondes ne marchent pas. Les offres sont plus variées, il y a des plats préparés, cela change des sandwiches ou des frites ! »  
Chloé, étudiante en 2<sup>e</sup> année en informatique.

« La cafétéria est plus esthétique et accueillante. L'offre de repas est beaucoup plus variée qu'avant, et surtout, le système de self-service fait gagner beaucoup de temps ».  
Damien, technicien à l'IUT.

## CONCLUSIONS DE L'ÉTUDE "DEVENIR DE LA VALLÉE"

L'étude sur le devenir du campus de la vallée, menée par la société SCET pour l'Université Paris-Sud, a livré ses conclusions fin septembre 2012. À travers l'élaboration d'un Schéma Directeur, elle définit les axes de développement et d'organisation du campus pour les années à venir, en fonction des mouvements immobiliers liés ou non au Plan Campus.



## La démarche méthodologique

L'étude s'est articulée autour de trois étapes méthodologiques avant d'aboutir au Schéma Directeur.

Tout d'abord, au cours d'une première phase, le travail de la SCET a consisté à réaliser un important état des lieux du campus actuel, couplé à une analyse fine des besoins théoriques du campus. Cette analyse quantitative et qualitative a permis de recenser l'existant : activités présentes dans les différents bâtiments et services, effectifs des laboratoires, relevé des surfaces occupées ou libérées, état des bâtiments. Sur cette base, des hypothèses d'évolution des effectifs ont pu être définies, prenant en compte les besoins actuels et futurs de l'université. Ces hypothèses étaient validées par le comité de pilotage de l'étude\*. Enfin, grâce à ce premier bilan, les enjeux et les

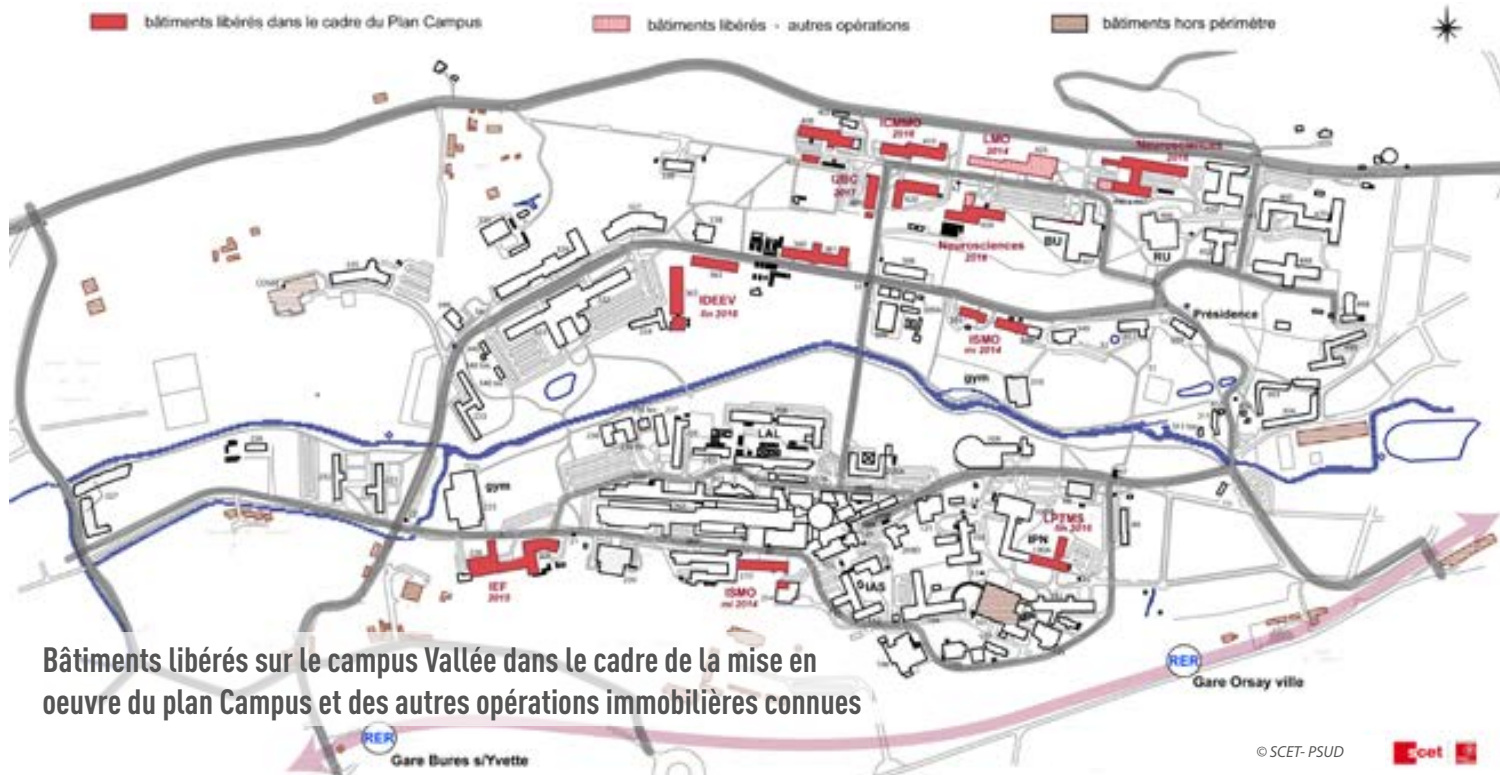
objectifs du Schéma Directeur ont pu être formalisés, en articulation avec l'étude menée par la CAPS sur le devenir du campus.

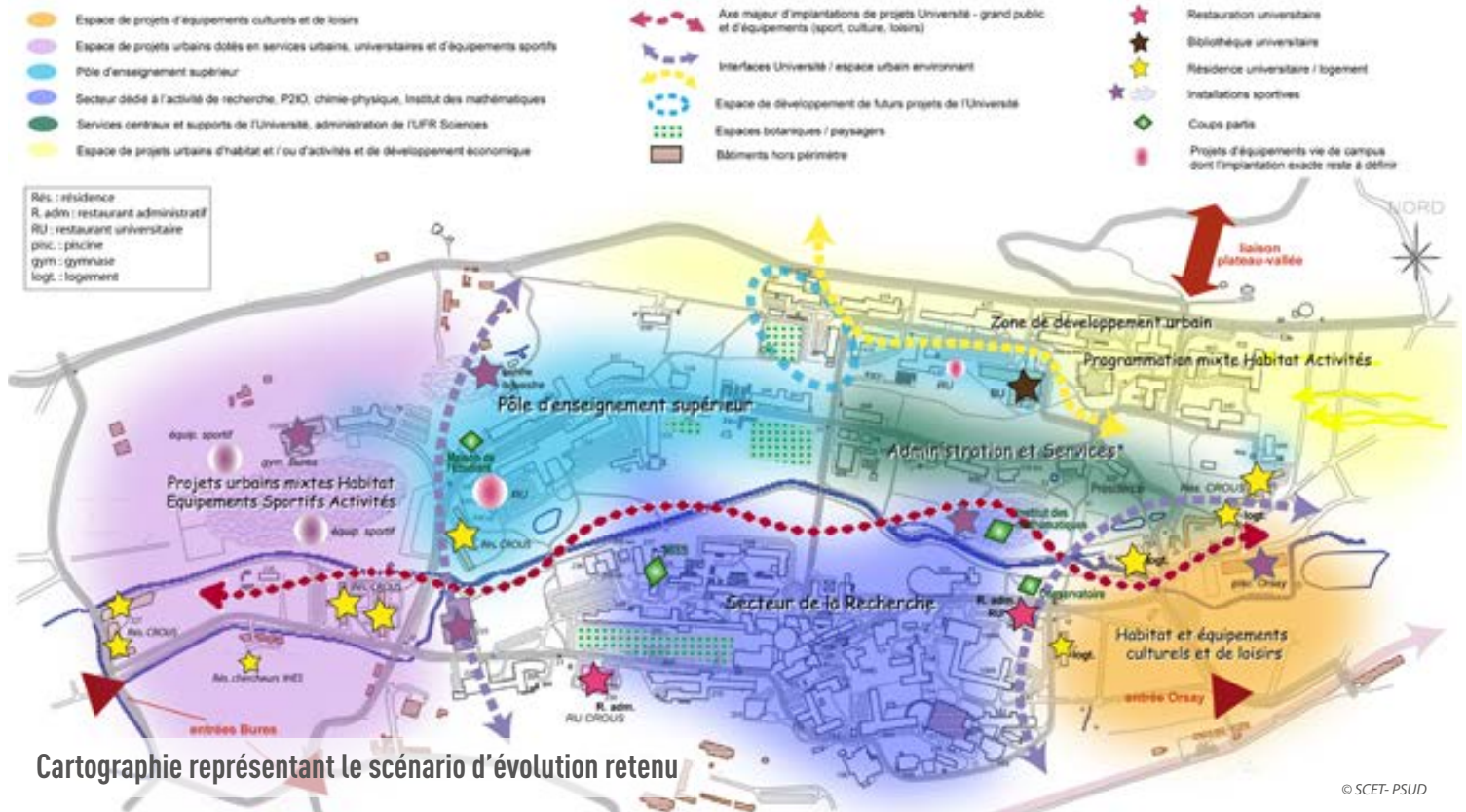
Dans la deuxième phase, la SCET devait proposer des scénarios immobiliers et d'aménagement sur la base des données recueillies. Ces propositions ont pris la forme d'une analyse comparative de trois scénarios pour le devenir du campus vallée, avec le choix de l'un d'entre eux par le comité de pilotage.

A partir des échanges et des réflexions autour de ces trois scénarios, la SCET a rendu en septembre 2012 la version finalisée du Schéma Directeur « Devenir du Campus Vallée ». L'étude livrée a ensuite été présentée au Conseil d'Administration du 1er octobre 2012 de l'Université Paris-Sud qui a approuvé le choix du scénario proposé.

\* Composition du Comité de Pilotage : Président de l'Université, Directrice Générale des Services, Mission Campus, Chef de Projet, Directeur du Patrimoine, Directeurs des UFR STAPS, Droit-Economie-Gestion, Sciences, Vice-Président Etudiant, Maires d'Orsay et Bures-sur-Yvette, Etablissement public Paris-Saclay.

## OBJET ET PÉRIMÈTRE DU SCHÉMA DIRECTEUR





## Les principes dégagés par le Schéma Directeur

Le Schéma Directeur a permis de dégager des pistes d'aménagement du Campus Vallée à plus ou moins long terme. Voici une synthèse des préconisations présentées (consulter la carte ci-dessus) :

La première préconisation globale prend la forme d'une concentration des différentes activités sur des secteurs dédiés. Ainsi, le Schéma Directeur identifie des zones de convergence et regroupement des activités :

- Les **activités d'enseignement** sont donc regroupées sur le secteur où se trouvent actuellement les bâtiments du premier cycle, à l'ouest du campus (zone bleu clair de la carte, cote 300), formant un pôle d'enseignement plus compact.

- Les **activités de recherche** se recentrent dans la vallée sur la rive sud de l'Yvette, sur les cotes 100 et 200 (zone bleu foncé sur la carte).

- Une zone dédiée à **l'administration et aux services** se concentrera à l'Est de la cote 300, le long de l'avenue Jean Perrin.

Ces trois zones forment le cœur du Campus Vallée, permettant de passer d'un schéma organisationnel éclaté à une répartition plus compacte des bâtiments par champ d'activité. La première conséquence de ce Schéma Directeur est donc de libérer de nouveaux espaces autour du cœur de campus.

**Les zones situées en périphérie jouissent de grandes surfaces disponibles pour accueillir de nouvelles activités ou fédérer des activités existantes.**

Le Schéma Directeur prévoit une reconversion de ces zones vers des activités mixtes. Elles per-

mettront ainsi d'ouvrir le campus sur les communes voisines et de renforcer les interactions avec elles, ou d'accueillir de futurs projets de l'Université Paris-Sud.

Trois secteurs sont ainsi identifiés en bordure du Campus Vallée :

- À l'Ouest, côté Bures-sur-Yvette, une première zone de mixité accueillerait de l'habitat ainsi qu'un pôle d'activités sportives, en cohérence avec l'implantation des STAPS dans cet espace (en mauve sur la carte).

- À l'Est, côté Orsay, le campus s'ouvrirait davantage sur la ville avec un secteur offrant des logements, des équipements culturels et de loisirs, à proximité immédiate de la piscine et du futur conservatoire (en orange sur la carte).

- Au nord, sur la cote 400, le départ des laboratoires pour le plateau de Saclay et le campus de Gif-sur-Yvette libère une zone et de nombreux bâtiments. Cette zone mixte (représentée en jaune sur la carte) serait dédiée au développement urbain et aux activités économiques. La partie Ouest de cette zone serait toutefois réservée pour de futurs projets de l'université.

Les préconisations du Schéma Directeur portent en outre sur des questions importantes, telles que la vie de campus, le rééquilibrage de l'offre de restauration, les circulations douces et les liaisons Plateau-Vallée, essentielles pour l'avenir du campus dans son intégralité.

L'estimation financière est d'environ 500 millions d'euros comprenant des coûts de construction neuves, une mise à niveau technique des bâtiments, des réaménagements de terrains et d'espaces extérieurs.

## LES ENJEUX ET OBJECTIFS DÉFINIS PAR LE SCHÉMA DIRECTEUR

Enseignement : Constituer des polarités d'enseignement et de services mutualisés.

Recherche : Développer l'activité de recherche du campus sur les axes attractifs et visibles à l'échelle nationale et internationale en synergie avec ceux du Plateau de Saclay.

Aménagement : Développer l'animation culturelle et sportive du campus et introduire une mixité d'activités. Envisager la mobilisation des bâtiments libérés pour l'implantation d'équipements publics et des activités non universitaires (habitat, culture, sport).

Vie de Campus : Créer des pôles de vie pour les étudiants et les chercheurs dans les réaménagements proposés, en complémentarité des projets envisagés sur le plateau.

Economique : Maîtriser les coûts de fonctionnement.

# LE PROJET DE L'ÉCOLE CENTRALE DÉVOILÉ



À la rentrée 2016, le Campus Paris-Saclay accueillera l'École Centrale Paris au Moulon. Voisine des installations de l'Université Paris-Sud, de Supélec et de l'ENS Cachan, l'École Centrale sera au cœur d'un nouvel ensemble vivant : le quartier Joliot-Curie.

Juillet 2012, l'agence néerlandaise OMA est désignée lauréate du concours mixte d'architecture et d'urbanisme pour l'implantation de l'École Centrale Paris sur le campus Paris-Saclay.

Ce concours avait pour objet la conception des bâtiments de l'École Centrale et du quartier dans lequel elle s'intègre : le quartier Joliot-Curie à Gif-sur-Yvette. Le jury présidé par Hervé Biauxser, Directeur de l'École Centrale, était composé de 21 membres, associant des repré-

sentants des deux maîtres d'ouvrages, l'École Centrale et l'Établissement public Paris-Saclay, des élus locaux, la Fondation de Coopération Scientifique et des personnalités qualifiées. L'Agence néerlandaise OMA, dirigée par l'architecte Rem Koolhaas et représentée en France par Clément Blanchet a su séduire le jury avec un projet ancré dans le futur quartier Joliot-Curie. Cette localisation permettra de plus un rapprochement physique avec Supélec en vue de renforcer l'alliance stratégique signée par les deux établissements.

## Le projet urbain

Localisé sur la frange sud du plateau de Saclay, le quartier Joliot-Curie constitue la première étape de l'aménagement de la ZAC (Zone d'aménagement concertée) du Moulon. Le projet doit aboutir à un quartier compact au sein duquel s'organise une vie urbaine animée autour des espaces publics.

La grande attention apportée à la localisation des différents programmes doit permettre aux étudiants, chercheurs, habitants et salariés de se rencontrer et de partager services, commerces, équipements sportifs ou lieux de restauration. Cette organisation doit également répondre au besoin de proximité des établissements d'enseignement qui mutualiseront plusieurs équipements (salles de cours, équipements sportifs...).

L'École Centrale s'y inscrit comme un morceau de ville qui, par son système de rues intérieures, offre des liaisons avec le reste du quartier. La ZAC du Moulon, plus large, englobe des terrains sur les communes de Saint-Aubin, Gif-sur-Yvette et Orsay, avec une superficie d'environ 300 hectares. La conception de ce projet urbain a été confiée au groupement MSTKA rassemblant l'agence Saison-Menu Architectes, le paysagiste Taktyk et le bureau d'études Artelia.

*Le «Carré des Sciences», vaste espace public au cœur du quartier*



## Une «LabCity» au service de la mixité

Le concept architectural de la future école se définit ainsi à travers des principes tels que l'hybridation, la densité, la diversité ou la flexibilité. Une réflexion autour de ces principes et des valeurs fondamentales voulue par l'École Centrale, l'identité et l'ouverture, a donné naissance au concept de «**LabCity**» ; soit la réunion d'un vaste champ d'activités expérimentales dans un espace singulier qui favorise les échanges, les interactions et la créativité.

La concrétisation de ce cahier des charges ambitieux se traduit par **une grande halle** transparente de 159 par 127 mètres et de 12 mètres de haut. La Lab-City est un grand ensemble mixte de laboratoires, de bureaux, d'espace d'enseignements, de restauration, de travail collaboratif, d'espaces de repos et de détente. La simplicité des constructions fonctionnant par blocs modulaires permet une grande flexibilité. Le bâtiment, quadrillé par des rues internes, est conçu pour minimiser la demande en énergie.

**Le forum**, espace dédié à la vie collective de l'école, surplombe la grande halle. Un bloc central surplombe cet ensemble et garantit un contact continu avec les activités des laboratoires. C'est un espace qui se développe sur trois niveaux autour d'un atrium central baigné de lumière naturelle. Au rez-de-chaussée : le hall et le restaurant, ouvert sur le parc et la rue Joliot-Curie ; au premier niveau : deux amphithéâtres et les salles de cours ; au deuxième, des espaces de vie étudiante et le sport ; finalement, le dernier niveau accueille les bureaux de l'administration.

La halle et le bloc central totalisent un programme de 45 000m<sup>2</sup>. L'École Centrale sera construite en deux étapes et par deux architectes distincts, mais dans un cadre urbain commun et cohérent. Le premier bâtiment de l'École Centrale Paris représentera une surface de 36 000m<sup>2</sup>, il sera complété par un second ensemble de 34 000m<sup>2</sup>. Les deux bâtiments seront livrés simultanément en 2016.



La grande halle du bâtiment est coupée par une rue transversale, «la diagonale», accessible 24h/24.

© OMA

Le deuxième ensemble de l'École se positionnera face à la «LabCity», au sud de la rue Joliot-Curie.

La proposition urbaine de l'équipe OMA s'appuie sur deux principes-clés : Une trame urbaine sur l'ensemble du quartier permettant d'intégrer l'existant et de structurer son organisation future. Elle accueille l'ensemble des éléments du quartier, les bâtiments existants et ceux en projets qui s'installeront au fil du temps. Et une organisation du quartier s'articulant autour de trois espaces publics majeurs qui permettent d'équilibrer la densité à l'échelle du quartier :

- **Une grande rue diagonale** couverte qui traverse le bâtiment de l'École Centrale et offre une connexion piétonne publique entre le coeur du quartier (le « Carré des Sciences ») et la future station de métro Grand Paris Express.
- Le « **Carré des Sciences** », vaste espace public au coeur du quartier Joliot-Curie, est un lieu emblématique autour duquel sont implantés les établissements ainsi que la plupart des équipements et services collectifs. Avec sa grande place, c'est un lieu de rencontres pour les usagers du campus comme pour les habitants, animé par les bâtiments du CNEF dont la fonction reste à définir.

- **La rue Joliot-Curie**, axe Est-Ouest structurant, est un véritable lieu d'animation qui accueille les différentes fonctions urbaines (logements, commerces, équipements, établissements d'enseignement) et organise le partage de l'espace entre différents modes de circulation (bus, voiture, vélos, piétons).

Ce projet architectural s'inscrit plus largement dans le projet de Campus Paris-Saclay et dans la dynamique engagée autour de la construction de l'Université Paris-Saclay. Au-delà de l'approche transversale et pluridisciplinaire partagée avec ses partenaires stratégiques, qui sera renforcée sur le Plateau de Saclay, l'École Centrale Paris veut apporter «des compétences spécifiques dans des domaines clés, tels que la mécanique, l'énergétique, les matériaux, et le génie des procédés, en s'appuyant sur des recherches reconnues en mathématiques appliquées, en informatique, en physique et en science des systèmes qui trouveront, sur le Plateau, l'environnement propice à leur développement».

L'intention de l'École Centrale Paris est ainsi de contribuer à cette dynamique scientifique et de s'y intégrer dans «un quartier compact et mixte rassemblant au quotidien étudiants, chercheurs, habitants et salariés».



© OMA

## Chiffres clés

### A l'échelle du quartier Joliot-Curie :

- 80 000 m<sup>2</sup> de surfaces pour l'École Centrale
- 30 000 m<sup>2</sup> de surfaces pour l'ENS Cachan
- 15 000 m<sup>2</sup> d'équipements campus mutualisés
- 8 000 m<sup>2</sup> d'activités économiques
- 50 000 m<sup>2</sup> dédiés aux logements étudiants et familiaux
- 7 000 m<sup>2</sup> réservés aux commerces, services de proximité et équipements

### A l'échelle du projet urbain du Moulon, à l'horizon 2025 :

- 5 000 habitants
- 9 400 étudiants
- 11 000 salariés
- 7 000 chercheurs

### A l'échelle de l'École Centrale :

- 3 000 étudiants
- 300 doctorants
- 250 enseignants-chercheurs
- 220 millions d'€ de budget

# LANCEMENT DES ÉTUDES SUR LE QUARTIER DE LA PHYSIQUE

Avec la création du « Centre de Physique Matière et Rayonnement », l'Université Paris-Sud et le CNRS regrouperont, sur le site du « Petit Plateau » au Moulon, leurs laboratoires communs de Physique légère localisés à Orsay. Depuis septembre 2012, les études préalables à la réalisation de ce projet de construction et de rénovation ont été lancées par la Mission Campus. Le rendu de l'étude de programmation est attendu pour le printemps 2013.

La création du Centre de Physique Matière et Rayonnement (CPMR) a pour objectif de renforcer les interactions et les collaborations qui existent déjà au sein du réseau du « Triangle de la Physique ». La vie scientifique de ce Centre de Physique s'appuiera notamment sur l'existence d'un nouvel institut, l'**Institut de Physique Avancée**, centre d'accueil de visiteurs et pôle central d'échanges construit au cœur du quartier. Le projet a été conçu dans une perspective d'accroître la proximité de l'enseignement et de la recherche, en planifiant d'intégrer au quartier un nouveau bâtiment destiné à l'enseignement pour les étudiants de L3 - M1 - M2.

Cette opération complète la première phase de ce projet initié avec la création déjà en cours du nouveau bâtiment de l'Institut des Sciences Moléculaires d'Orsay. Elle concerne la rénovation et l'agrandissement des laboratoires LPS (Laboratoire de Physique des Solides), LAC (Laboratoire Aimé Cotton), la reconstruction sur place du FAST (Fluides, Automatique et Systèmes Thermiques) et le déménagement de la vallée du laboratoire de Physique Théorique et Modèles Statistiques (LPTMS). Le LPTMS constituera l'ossature d'un nouveau bâtiment qui abritera également l'Institut de Physique Avancée.

## Favoriser les échanges scientifiques

Ces regroupements et nouvelles infrastructures ont pour but d'offrir aux physiciens de ce Centre un lieu de vie dont la vocation première sera de favoriser les échanges scientifiques, où se conjugueront recherche et enseignement avec la mise en place de structures communes, où les chercheurs et enseignants rencontreront étudiants, thésards et visiteurs de toutes générations. Le Centre de Physique Matière et Rayonnement a aussi pour objectif de créer des lieux où seront développés des projets de recherche communs et où seront installés des dispositifs expérimentaux sur lesquels les équipes de différents laboratoires pourront collaborer. Ces collaborations pourront être le germe de nouvelles équipes formées de chercheurs travaillant actuellement dans des domaines différents. Le Centre de Physique Matière et Rayonnement est par ailleurs au cœur du laboratoire d'excellence PALM et un partenaire impliqué dans le laboratoire d'excellence NanoSaclay.

## L'ÉTUDE DU CABINET POLYPROGRAMME

De septembre 2012 à début janvier 2013, deux premières phases de l'étude ont pour objet de recueillir les données nécessaires à l'étude préalable. Ces phases comprennent des visites, des entretiens, une analyse des données existantes afin de définir les besoins et de réaliser une estimation économique du projet. À partir de la mi-janvier 2013, la troisième phase débutera avec pour objectif le rendu d'un programme fonctionnel et technique pour le lancement des projets immobiliers du Centre de Physique Matière et Rayonnement.

L'étude permettra notamment de décider des types de consultation des équipes de maîtrise d'œuvre en fonction de la nature des opérations. Pour des rénovations ou des constructions de bâtiments neufs, le cabinet Polyprogramme proposera différentes solutions appropriées : appels d'offre ou concours d'architecture. Ces choix se feront en fonction des données recueillies au cours de l'étude.

Polyprogramme est un bureau d'études spécialisé dans l'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la définition de ces éléments, qui sont rassemblés dans le programme de l'opération : surfaces, fonctionnement, performances techniques, objectifs qualitatifs, objectifs en termes de développement durable, exigences financières et calendaires, contraintes d'intégration physique, etc. Le cabinet Polyprogramme intervient pour le compte de maîtres d'ouvrage publics (ministères, collectivités territoriales, organismes publics et parapublics) et de maîtres d'ouvrage privés (sociétés, investisseurs).

## L'Institut de Physique Avancée

La création de l'Institut de Physique Avancée répond à ce fort besoin d'échanges et de rencontres entre scientifiques. Conçu comme une structure entièrement dédiée au développement de ces échanges, l'Institut de Physique Avancée (IPA) a pour ambition de combler le manque d'une telle structure à l'heure actuelle au sein du Campus Paris-Saclay. L'IPA a pour vocation d'organiser des programmes de rencontres internationales favorisant de nouvelles collaborations. L'Institut sera largement ouvert aux interfaces scientifiques, avec l'idée de faciliter les échanges et les collaborations entre différentes communautés. Dans cet esprit, les activités de l'Institut seront aussi amenées à inclure la participation de mathématiciens, chimistes, biologistes, informaticiens.

Le bâtiment de l'IPA sera aussi un lieu de rencontre autour d'un amphithéâtre et de salles de réunion où seront organisés des séminaires, des réunions de prospective ainsi que des cours très en contact avec la recherche. L'Institut pourra accueillir une école européenne de physique, destinée principalement aux doctorants.

## Un fort adossement de l'enseignement à la recherche

La proximité immédiate des locaux d'enseignement et des laboratoires dans ce quartier permettra une véritable immersion des étudiants dans un environnement de recherche de pointe. Par sa localisation centrale sur le plateau et son intégration à un pôle de recherche fort, ce bâtiment sera un lieu de rapprochement des enseignements, de brassage entre étudiants de l'Université Paris-Sud et des Grandes Écoles en particulier sur le site du Moulon. Le bâtiment hébergera des enseignements de niveau Licence 3ème année, Master 1ère et 2ème années et doctorat.

L'étude de programmation menée par le cabinet Polyprogramme en lien avec la Mission Campus de Paris-Sud traduira ces objectifs dans un projet immobilier **bénéficiant d'un financement de 98 millions €**, précisant l'organisation de l'espace, la répartition des surfaces et répondant aux besoins des utilisateurs. L'étude sera restituée au printemps 2013 et la livraison des bâtiments est prévue pour 2017.

# L'ÉQUIPE DE LA MISSION CAMPUS S'ÉTOFFE

Afin de répondre aux nouveaux besoins de l'Université Paris-Sud pour la préparation et le suivi opérationnel des opérations immobilières du Plan Campus, la Mission Campus a accueilli deux nouveaux agents.

## PIERRE-ALEXANDRE CHARRAT

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur à l'École de Biologie Industrielle et d'un master spécialisé Marketing et Management des services à l'École de Management de Lyon, Pierre-Alexandre Charrat a huit ans d'expérience en gestion de projets immobiliers, dont quatre dans le domaine de l'assistance à maîtrise d'ouvrage. Il a notamment travaillé chez Degrémont, filiale du Groupe Suez, au sein de la Direction des Métiers de Services. De 2004 à 2007, il devient entrepreneur et crée un bureau d'études techniques Fluides et Thermiques. Enfin, de 2008 à 2012, Pierre-Alexandre Charrat intègre l'équipe d'assistance à maîtrise d'ouvrage au sein de la société ICADE (Groupe Caisse des Dépôts et Consignations) en tant que chargé d'opérations. Il intervient en particulier sur plusieurs projets hospitaliers tels que le CHU de Reims ou le CH de Troyes. Au fil de nombreuses opérations, montées en MOP (Maîtrise d'Ouvrage Publique) ou en PPP (Partenariat Public-Privé), il acquiert les compétences en montage d'opérations ainsi qu'en conduite opérationnelle et financière des projets.

Au sein de la Mission Campus, Pierre-Alexandre Charrat est chargé du montage et du suivi des opérations immobilières du Plan Campus. Il assure également l'interface opérationnelle avec l'Établissement public Paris-Saclay et les partenaires de l'Université Paris-Sud autour des projets.



© RAPHAËL DERASILLY / PSUD

## COMMENT EST FINANCÉE LA MISSION CAMPUS ?

La Mission Campus est financée directement par l'État, sur un budget dédié au Plan Campus. Une convention a été signée avec l'État et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche pour faire bénéficier l'Université Paris-Sud de crédits d'études et de fonctionnement. À l'échelle du projet de Campus Paris-Saclay, ces financements représentent 12 millions €, issus du plan de Relance de 2007, qui sont versés à la Fondation de Coopération Scientifique Campus Paris-Saclay. La Fondation reverse une partie de ces fonds aux établissements concernés par la convention (Université Paris-Sud, École Centrale Paris, ENS Cachan, Supélec) pour financer les études et les équipes projet. L'Université Paris-Sud contribue quant à elle en mettant à disposition du projet des personnels à temps plein.

## YAMNA HADDOUCHE



Yamna Haddouche, est Attachée d'administration de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur, sortie de l'IRA de Lille à l'issue d'une très solide formation juridique. Après un passage au Ministère de l'Intérieur à la Direction Centrale de la Sécurité Publique et à la Direction de la Communication, elle rejoint le Ministère de l'Éducation Nationale au sein du Centre international d'études pédagogiques (CIEP) en tant que Responsable des marchés. Depuis 2008, sa mission dans cette fonction au CIEP l'a conduite à veiller à la sécurisation juridique des achats. Outre la rédaction des pièces des marchés, elle apporte conseils et soutien juridique auprès des départements et services de l'établissement.

L'ensemble de ces missions se prolongent aujourd'hui au sein de la Mission Campus de l'université, en qualité de responsable des marchés liés aux projets du Plan Campus.

© RAPHAËL DERASILLY / PSUD



© PARIS LE-DE-FRANCE CAPITALE ÉCONOMIQUE

## Le gouvernement confirme son soutien au projet Paris-Saclay

Le Premier Ministre Jean-Marc Ayrault a annoncé, dans le cadre du VIIe Forum de la Recherche et de l'Innovation, le soutien du gouvernement au projet de cluster Paris-Saclay et à la création de la future Université Paris-Saclay. Confirmant les dotations du Plan Campus, il a notamment souligné l'importance de la question du logement et des transports.

### “UNE GRANDE UNIVERSITÉ D'UN TYPE NOUVEAU”

Expliquant la position du gouvernement sur le projet, le Premier Ministre s'est dit « déterminé » à soutenir le développement du pôle économique et scientifique Paris-Saclay qui s'inscrit pleinement dans l'édification d'un « nouveau modèle de développement économique, social et environnemental qui se projette dans l'avenir avec la volonté de prendre à bras le corps le défi de l'innovation ».

Jean-Marc Ayrault a rappelé l'ampleur d'un « projet scientifique et économique exceptionnel » et souligné l'excellence des établissements rassemblés « [...] un regroupement remarquable par sa qualité : l'une des deux universités, Paris-Sud, est celle dont la notoriété internationale est la plus forte ; les grandes écoles concernées sont considérées comme les meilleures, et quasiment tous les grands organismes de recherche sont présents ».

Au-delà du rapprochement des établissements, le Premier Ministre a salué la « transformation de Paris-Saclay en une grande université d'un type nouveau ».

Jean-Marc Ayrault a réaffirmé les dotations au Campus : « Je confirme la dotation excep-

tionnelle d'un milliard d'euros, destinée aux opérations immobilières prévues pour rapprocher les établissements », a-t-il indiqué. Le Premier Ministre a également rappelé la « dotation en capital du Plan Campus, pour un montant de 850 millions d'euros » ainsi que la « dotation de près d'un milliard d'euros au titre des investissements d'avenir ».

### LA LIGNE DU MÉTRO AUTOMATIQUE “NÉCESSAIRE”

Le constat du Premier Ministre est que le réseau de transport existant n'est pas à même répondre aux futurs besoins du territoire. Les travaux en cours sur la ligne B constituent l'urgence, notamment sur la branche sud qui dessert Saclay depuis la gare de Massy-Palaiseau.

Pour Jean-Marc Ayrault, « la réalisation de la ligne de métro automatique du Grand Paris Express sera nécessaire, pour apporter une réponse efficace à la saturation du réseau actuel et pour le développement de la région ». En rappelant cependant l'exercice d'actualisation des coûts et de priorisation des travaux du futur métro automatique, engagé par Cécile Duflot, Ministre des Territoires et du Logement, dont les conclusions sont attendues en début d'année 2013.

### UNE “ACTION DÉTERMINÉE EN FAVEUR DU LOGEMENT”

Le Premier Ministre a également insisté sur l'importance de la politique de logement et sur le développement de la mixité des populations, notamment au sein du campus. « La ville doit mêler les bâtiments tertiaires à l'habitat, aux commerces, aux équipements, aux espaces publics et aux services. Cette mixité conditionnera la qualité de vie des habitants du plateau ; et la qualité de vie constituera elle-même un facteur d'attractivité déterminant ».

L'engagement de construire 6 000 à 8 000 logements neufs par an sur le site de Paris-Saclay a été renouvelé, afin de contribuer au vaste effort de construction de logements jugé « vital pour la métropole francilienne ».

« Paris-Saclay peut être demain, si nous le voulons tous ensemble, une référence internationale non seulement en matière d'innovation scientifique, technologique et économique, mais également en matière d'innovation urbaine », a conclu le Premier Ministre.